

# Le droit d'être bête

Quand la science agrandit le club des espèces sujettes à l'émotion et à la douleur, peut-on encore accepter l'élevage intensif ou les tests sur des souris ? Non, répondent de nombreux penseurs, qui réclament justice pour les animaux

CATHERINE VINCENT

**L**a pétition, publiée le 13 avril sur le site Internet Mesopinions.com par une collégienne de 5<sup>e</sup>, a déjà recueilli près de 12 000 signatures. « *La dissection dans les collèges finance la mort d'animaux et encourage leur maltraitance. Avons-nous besoin de massacrer des cadavres d'animaux pour apprendre ?* », demande-t-elle à Vincent Peillon, le ministre de l'éducation nationale.

Le 22 mai, après moult rebondissements et l'intervention du Conseil d'Etat, le tribunal administratif de Lyon a annulé l'arrêté préfectoral ordonnant l'abattage de Baby et Népal, les deux éléphantes du parc de la Tête d'or qui avaient été suspectées d'être porteuses de la tuberculose sans que des tests probants aient validé ce soupçon. Il ne se passe plus une semaine sans que se tiennent quelque part une opération de protestation militante en faveur des animaux – contre le gavage des oies ici, là contre l'exiguïté des cages à lapins – et jamais on n'a vu sortir tant de livres, tant de films sur le sujet. Aristote et Plutarque, qui s'en préoccupaient fort, y retrouveraient enfin leurs petits : la question animale, longtemps occultée par la pensée occidentale, est en train de devenir une question de société.

A cela, deux raisons essentielles : l'évolution rapide de la science, qui prouve désormais que les animaux à sang chaud – voire à sang froid, tels les céphalopodes – sont des êtres conscients d'eux-mêmes, sensibles aux émotions et à la douleur ; et celle, non moins spectaculaire, de l'exploitation par l'homme de ces mêmes animaux. Alors que ces créatures, par leur intelligence et leurs comportements, paraissent plus proches de nous qu'elles ne l'ont jamais été, notre propre espèce les soumet à une cruauté sans précédent, pour les besoins de l'élevage intensif ou de l'expérimentation médicale. La contradiction était trop violente pour ne pas faire bouger les lignes.

A mesure que se fissurent nos certitudes, un nombre croissant de citoyens, de scientifiques, juristes et philosophes se mobilisent. Non seulement afin « *d'épargner au maximum la douleur, la détresse ou la souffrance aux animaux* » lors de leur mise à mort – ainsi que le préconise depuis 2009 le Conseil de l'Europe –, mais aussi pour considérer leur vie dans son intégrité. Pour penser les bêtes comme des « patients moraux », au même titre que les enfants ou les handicapés mentaux. Pour leur conférer une valeur inhérente. Et des droits. A commencer par ceux de vivre et de ne pas souffrir.

Cette prise de conscience, qui touche aujourd'hui tous les pays occidentaux, trouve ses bases théoriques dans la philosophie,

et dans une théorie chère à la culture anglosaxonne : l'utilitarisme. Fondée en Angleterre par le réformateur Jeremy Bentham (1748-1832) et développée par l'économiste John Stuart Mill (1806-1873), cette doctrine morale affirme que les conséquences de nos actes doivent être considérées à l'échelle globale, en termes de plaisir et de souffrance. Les intérêts de chacun comptent, et ils comptent autant que les intérêts identiques de n'importe quel d'autre. Au moment de faire un choix,

**« Les animaux de laboratoire  
ne sont pas nos goûteurs ;  
nous ne sommes pas leurs rois »**

**TOM REGAN**

philosophe américain

il faut donc opter pour l'action qui produit le plus grand bonheur du plus grand nombre.

D'un égalitarisme intransigeant, ce principe est malaisé à mettre en œuvre. Mais il n'en participe pas moins, à son époque, au meilleur traitement des prisonniers en milieu carcéral, à l'extension du droit des femmes et à l'abolition de l'esclavage. Dans sa réflexion, Bentham avait inclus les animaux en raison de leur capacité à souffrir.

En 1975, aux Etats-Unis, le philosophe australien Peter Singer publie *Animal Liberation (La Libération animale)*, qui deviendra le livre de référence des mouvements modernes de protection animale. Il y reprend l'éthique utilitariste et développe l'idée selon laquelle tous les êtres sensibles doivent être considérés comme moralement égaux, dans la mesure où leur capacité à souffrir et à éprouver du plaisir est comparable.

Au même moment, le philosophe américain Tom Regan – qui fut d'abord défenseur des droits de l'Homme – développe une autre approche, dite « *théorie des droits* » : tout comme nous en avons les uns envers les autres, nous avons des droits directs envers les animaux, du moins envers ceux dont la vie mentale est suffisamment élaborée pour ce que leur arrive leur importe, pour être, dit Regan, « *les sujets d'une vie* ».

Ces deux conceptions aboutissent à une position radicale : l'abolition de tout asservissement de l'animal par l'homme. « *Si nous infligeons une grande souffrance aux poulets pour les produire, et si cette souffrance outre-passe le plaisir que nous avons à les consommer, il est moralement obligatoire de ne pas manger leur chair* », résume Peter Singer, végétarien depuis 1971. « *Les animaux de laboratoire ne sont pas nos goûteurs ; nous ne sommes pas leurs rois* », renchérit Regan.

LIRE LA SUITE PAGES 4-5